



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis  
COMMUNE DE NANGIS

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>N°2015/NOV/135</b>	<b>OBJET :</b>  DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION DE GILETS PARE-BALLES ET DE TERMINAUX PORTATIFS DE RADIO- COMMUNICATION
<b><u>Date du conseil municipal</u></b> 09/11/2015	
<b><u>Date de la convocation</u></b> 02/11/2015	
<b><u>Date de l'affichage</u></b> 02/11/2015	

L'an deux mille quinze, le neuf novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 2 novembre 2015.

**Étaient présents**

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Michel VEUX, Karine JARRY, Danielle BOUDET, Medhi BENSALEM, Sandrine NAGEL, Monique DEVILAINE, Pierre GUILLOU, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Pascal D'HOKER, Rachida MOUALI,

**Étaient absents**

- Didier MOREAU, représenté par Michel VEUX
- Alain VELLER, représenté par André PALANCADE
- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Stéphanie CHARRET
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Jean-Pierre GABARROU, représenté par Serge SAUSSIER

Madame Karine JARRY est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20151110-2015-NOV-135-  
DE  
Date de télétransmission : 13/11/2015  
Date de réception préfecture : 13/11/2015

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

VU la circulaire interministérielle en date du 23 mars 2015 relative aux orientations du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour 2015 dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme,

CONSIDERANT la possibilité de bénéficier du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2015 pour l'acquisition de gilets pare-balles à l'attention de la Police Municipale de Nangis,

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

**ARTICLE 1 :**

APPROUVE la demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur pour l'acquisition de gilets pare-balles à l'attention des agents de la Police Municipale de Nangis et de terminaux portatifs de radiocommunication.

**ARTICLE 2 :**

SOLLICITE le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2015 au titre de l'équipement des polices municipales.

**ARTICLE 3 :**

AUTORISE monsieur le maire ou le délégué en charge de la sécurité générale et de la tranquillité publique à signer les dossiers de demande de subvention et tous les documents s'y afférant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 10 novembre 2015

Le maire,



Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20151110-2015-NOV-135-  
DE  
Date de télétransmission : 13/11/2015  
Date de réception préfecture : 13/11/2015